



CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL FORCE OUVRIERE

141, avenue du Maine – 75680 PARIS Cedex 14
Tel : 01 40 52 86 01 - Fax : 01 40 52 83 15

JCM/AAA

Paris, le 10 septembre 2010

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Vous êtes en train de débattre du projet de loi sur les retraites.

Vous avez été destinataires, cet été, des positions et propositions de FORCE OUVRIERE pour assurer un financement garanti des retraites et pensions pour les générations actuelles et à venir.

Face à l'entêtement du gouvernement et sa volonté récemment réaffirmée de maintenir son texte, les parlementaires portent aujourd'hui la responsabilité d'avaliser ou non une réforme injuste et inacceptable dont la logique n'est pas sociale mais essentiellement dictée par une politique économique restrictive.

Il s'agit, en effet, avant toute chose de réduire les dépenses publiques et sociales pour rentrer dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance européen, tout en satisfaisant les attentes des marchés financiers.

C'est ainsi que la mesure d'économie principale – repousser de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans les droits aux départs en retraite, tout en allongeant parallèlement la durée de cotisation – vise à faire supporter aux générations actuelles et à venir les ajustements budgétaires induits par la crise du capitalisme financier.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

En tant qu'élus de la nation votre responsabilité est grande. Pour FORCE OUVRIERE, voter un tel texte ce serait reconnaître implicitement une subsidiarité impuissante vis-à-vis des marchés financiers. Ce serait aussi remettre en cause le pacte social et républicain pour satisfaire aux exigences d'un modèle économique, financier et monétaire qui est précisément à l'origine de la crise.

Pour toutes ces raisons, je vous confirme que FORCE OUVRIERE exige le retrait ou l'abandon de ce projet de loi et revendique que le dossier retraite soit examiné au regard de ses vrais impératifs de financement et de justice sociale.

Les valeurs, y compris sociales de la République sont supérieures aux contingences économiques. La République ne peut être diluée dans les marchés.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, à l'expression de notre haute considération.

Jean-Claude MAILLY
Secrétaire Général